



Fédération Sportive et Gymnique du Travail  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

COMMISSION CYCLISTE

AVIS DE MUTATION SAISON 2019/2020

**27, rue Smolett, 06300 NICE**

**Tél :** 04 93 89 74 53

**Fax :** 04 93 56 79 84

E-mail : [Fsgtcyclisme06@gmail.com](mailto:Fsgtcyclisme06@gmail.com)

Site : [www.fsgtcyclisme06.fr](http://www.fsgtcyclisme06.fr)

Agrément Ministériel n°16211

NOM et PRENOMS DE L'ADHERENT :  
(en majuscules)

DATE DE NAISSANCE :

CLUB D'ORIGINE :

CATEGORIE :

N° DE LICENCE :

DESIRE MUTER AU CLUB :

A \_\_\_\_\_, le

Signature du licencié

---

AVIS DU CLUB QUE LE/LA LICENCIE/EE DESIRE QUITTER :

FAVORABLE (1)

DEFAVORABLE (1)

RAISON DE REFUS :

NOM et SIGNATURE

(1) Rayer la mention inutile

---

AVIS DE LA COMMISSION CYCLISTE :

Rappel : La demande de mutation est valide du 1<sup>er</sup> Novembre 2019 au 31 Décembre 2019, au-delà elle est soumise à une pénalité de 40€ à régler à la Commission Cycliste.

La demande de mutation devra arrivé avec le 31 Décembre 23h59 par mail ([fsgtcyclisme06@gmail.com](mailto:fsgtcyclisme06@gmail.com)). La licence sera mutée dans le nouveau club seulement à partir de la 1<sup>iere</sup> Réunion de la nouvelle saison